

OBJET : Appel aux candidats à un emploi vacant d'une fonction de promotion à conférer dans l'enseignement de la Communauté française : Directeur du centre de dépaysement et de plein air de la Communauté française à Saint-Hubert.

Réseau : Enseignement organisé par la Communauté française

Niveaux & Services : tous niveaux

A Monsieur le Ministre, Membre du Collège de la Commission communautaire française chargé de l'enseignement ;

Aux Chefs des établissements d'enseignement organisés par la Communauté française ;

Aux Administrateurs(trices) des internats autonomes de la Communauté française ;

Aux Administrateurs(trices) des homes d'accueil de l'enseignement spécial de la Communauté française ;

Aux Directeurs(trices) des Centres de dépaysement et de plein air, du centre d'autoformation et de formation continuée à Huy, centre technique et pédagogique à Frameries, centre des Technologies agronomiques à Strée et centre technique Horticole à Gembloux ;

Pour information :

À Monsieur l'Administrateur général de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement ;

À Monsieur l'Administrateur général de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique ;

Aux membres des services d'inspection ;

Aux syndicats du personnel enseignant.

Autorités : A.G.P.E.

Gestionnaires : A.G.P.E.

Personne-ressources : Madame Murielle DUVIVIER

Signataire : Bernard GORET

Renvoi(s) :

Nombre de pages : 7

Téléphone pour duplicata : 02/413.23.95

Mots-clés :

Aux chefs des établissements
d'enseignement de la
Communauté française

Votre correspondant : Murielle DUVIVIER
Ext. : 23.95
Réf. : 03/MD/APPEL-CDPA

Bruxelles, le 9 novembre 2005

OBJET : Appel aux candidats relatif à un emploi vacant d'une fonction de promotion à conférer dans l'enseignement de la Communauté française : directeur du centre de dépaysement et de plein air de la Communauté française à Saint-Hubert.

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, une copie de l'appel publié au Moniteur belge du 9 novembre 2005.

J'attire votre attention sur le fait que les demandes doivent être introduites sous peine de nullité, par lettre recommandée à la poste, le 23 novembre 2005 au plus tard (la date de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Ministère de la Communauté française
Direction générale des personnels de l'enseignement de la Communauté française
Direction de la carrière des personnels
Boulevard Léopold II 44 – 3^{ème} étage, bureau 3E325 à 1080 BRUXELLES

Je vous invite à présenter la copie ci-jointe de l'appel aux candidats aux membres du personnel de votre établissement.

J'attire toutefois votre attention sur le fait que la présente circulaire vous est communiquée à titre purement informatif car **l'avis qui est publié au Moniteur belge du 9 novembre 2005 constitue la seule source d'information officielle.**

Je vous rappelle que le Moniteur belge n'est plus diffusé sur version papier depuis le 1^{er} janvier 2003 et doit être consulté sur internet à l'adresse suivante : www.moniteur.be.

A l'avance, je vous remercie.

Le Directeur général adjoint,

Bernard GORET.

COMMUNAUTE FRANCAISE

Ministère de la Communauté française

Appel aux candidats relatif à un emploi vacant d'une fonction de promotion à conférer dans l'enseignement de la Communauté française : Directeur du centre de dépaysement et de plein air de la Communauté française à Saint-Hubert

Le présent appel aux candidats est établi dans le cadre des dispositions de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 30 août 1996 créant des Centres de dépaysement et de plein air de la Communauté française tel que modifié par le décret du 20 décembre 2001 visant l'accélération des nominations des membres du personnel de l'enseignement de la Communauté française.

Le centre de dépaysement et de plein air qui est situé à Saint-Hubert est destiné aux élèves de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire de la Communauté française. Il a pour mission de permettre aux élèves de vivre en groupe, de sensibiliser les élèves à l'environnement et de favoriser des apprentissages en rapport avec la spécificité du centre.

Dans le cadre de cette mission, il assure :

- a) la détermination des orientations pédagogiques des activités proposées par le centre;
- b) l'organisation du séjour de l'établissement scolaire (horaires, activités,...);
- c) la sécurité de l'infrastructure et la pérennité du centre;
- d) le suivi des différentes tâches administratives (circulaires,...);
- e) la gestion financière et matérielle.

Un emploi de directeur y est actuellement à conférer.

Le candidat à cet emploi susvisé doit avoir la capacité de gérer les moyens humains mis à sa disposition pour atteindre les objectifs, à savoir :

- un personnel administratif;
- une équipe éducative;
- un nombre important d'ouvriers aux profils variés (cuisine, entretien, chauffeur,...).

Le directeur doit avoir une bonne connaissance du terrain (environnement et ressources du centre). Il doit également maîtriser l'outil informatique et prendre en charge la maintenance du site du centre.

Bref, un bon organisateur, chargé en plus des relations avec l'extérieur (chefs d'établissements, inspecteurs, . . .).

Les candidats à la fonction de directeur d'un centre de dépaysement et de plein air sont classés dans l'ordre de leurs mérites par un jury constitué par le Gouvernement.

Pour classer les candidats, le jury prend en considération les bulletins de signalement, les rapports d'inspection et tous les éléments apportés par le candidat qui ont contribué à lui assurer une formation et une expérience qui répondent au profil de la fonction à conférer.

Le directeur d'un centre de dépaysement et plein air est nommé par le Gouvernement.

CONDITIONS REQUISES .

Les candidats à l'emploi de directeur annoncé par le présent appel doivent, à la date limite fixée pour l'introduction des candidatures, répondre aux conditions suivantes :

1° être titulaires à titre définitif d'une fonction à prestations complètes dans l'enseignement de la Communauté française de l'une des fonctions de recrutement suivantes :

- instituteur(trice) maternel(le);
- instituteur(trice) primaire;
- professeur de cours généraux, professeur de morale, professeur de cours spéciaux, professeur de cours techniques, professeur de pratique professionnelle, professeur de cours techniques et de pratique professionnelle dans l'enseignement secondaire du degré inférieur;
- surveillant-éducateur;
- surveillant-éducateur d'internat.

2° être porteurs du titre requis pour l'une des fonctions de recrutement ci-dessus ;

3° compter une ancienneté de service de 10 années au moins et une ancienneté de fonction de 6 années au moins dans l'enseignement de la Communauté française ;

4° avoir obtenu au moins la mention « Bon » au dernier bulletin de signalement et au dernier rapport d'inspection ;

5° avoir introduit leur candidature dans la forme et le délai fixés par l'appel aux candidats.

* * *

FORME ET DELAI D'INTRODUCTION DES CANDIDATURES.

Les candidatures doivent être introduites, sous peine de nullité, par lettre recommandée à la poste au : **Ministère de la Communauté française - Direction générale des personnels de l'enseignement de la Communauté française - Direction de la carrière des personnels - Boulevard Léopold II 44 - 3ème étage, bureau 3E325 à 1080 BRUXELLES.**

pour le 23 novembre 2005 au plus tard, la date de la poste faisant foi.

Les candidatures introduites après cette date ne seront plus prises en considération.

Les demandes doivent être complétées conformément aux modèles ci-annexés (annexes 1 et 2).

Les candidats sont invités à y préciser les éléments qui ont contribué à leur assurer une formation et une expérience qui répondent au profil de la fonction à conférer et à en apporter le cas échéant, la preuve.

Seront seules prises en considération, les candidatures introduites dans la forme et le délai fixés ci-dessus.

ANNEXE 1

Candidature à la fonction de promotion de
directeur du centre de dépaysement et de plein air
de la Communauté française

à renvoyer (**par envoi recommandé**) au :

Ministère de la Communauté française
Direction générale des personnels de l'enseignement de la Communauté française
Direction de la carrière des personnels
Boulevard Léopold II 44 - 3ème étage (bureau 3E325) à 1080 BRUXELLES

le 23 novembre 2005 au plus tard

NOM :

Prénom :

Adresse : rue..... n°

Code Postal : Localité :

Date de naissance :

Nommé ou engagé à **titre définitif** :

- à la fonction de :

- date de l'arrêté de nomination :

- établissement où vous êtes affecté(e) (intitulé et adresse complète) :

.....
.....

Le cas échéant,

- la fonction exercée **actuellement** (à titre temporaire, comme faisant fonction, comme chargé de mission, etc...) :

- Etablissement dans lequel vous exercez cette fonction :

.....
.....

Titres obtenus et établissements les ayant délivrés :

.....
.....
.....

Langue dans laquelle les titres ont été obtenus :

Ancienneté de **fonction** :

Ancienneté de **service** :

Date du **dernier bulletin de signalement** :

Mention :

Date du **dernier rapport d'inspection** :

Mention :

Joindre également le relevé détaillé des prestations effectuées dans l'enseignement de la Communauté française (document « Etats des services » annexe 2).

Date :

(signature)

ANNEXE 2

NOM :

Prénom :

ETATS DES SERVICES					
Etablissement (dénomination complète)	Fonction exercée (dénomination <u>exacte</u> et <u>complète</u>)	Niveau Dans Lequel Chaque fonction est exercée	A titre Temp. Stag. Déf.	Nombre d'heures hebdoma- daires par fonction et niveau	Date de début et date de fin de chaque prestation